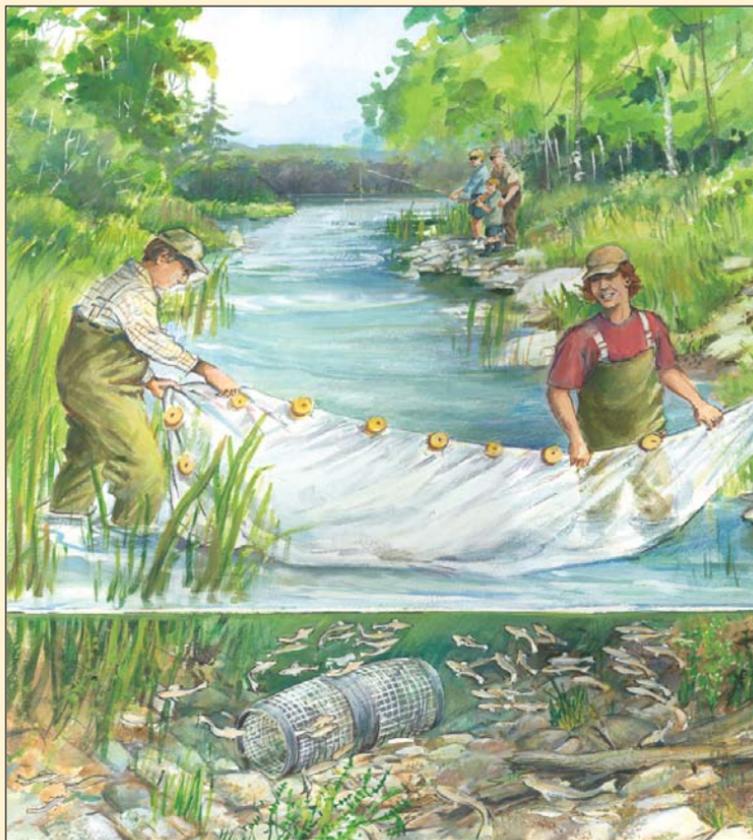

L'ABC DES POISSONS-APPÂTS



UN GUIDE POUR L'IDENTIFICATION ET LA
PROTECTION DES POISSONS-APPÂTS DE L'ONTARIO



Pêches et Océans
Canada

Fisheries and Oceans
Canada

Canada



Produit par

Pêches et Océans Canada
Laboratoire des Grands Lacs pour les pêches et les sciences aquatiques
Burlington (Ontario)

et

The Bait Association of Ontario
Peterborough (Ontario)

This publication is also available in English.

L'ABC DES POISSONS-APPÂTS

de Becky Cudmore
et Nicholas E. Mandrak

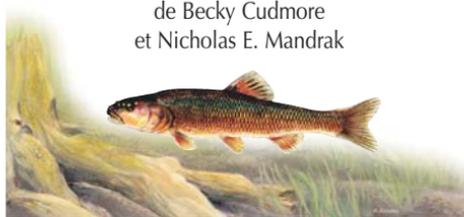


TABLE DES MATIÈRES

PAGE 4

INTRODUCTION

PAGE 5

REMERCIEMENTS

PAGE 6

RÉSUMÉ DES RÈGLEMENTS RELATIFS AUX POISSONS-APPÂTS

PAGE 7

INCIDENCES POSSIBLES DE LA RÉCOLTE ET DE L'UTILISATION DE
POISSONS-APPÂTS

PAGE 9

HABITAT DES POISSONS-APPÂTS

PAGE 10

CLÉ DE L'ANATOMIE

PAGE 11

CLÉ ILLUSTRÉE DES FAMILLES DE POISSONS EN ONTARIO

PAGE 14

DONNÉES SUR LES ESPÈCES

PAGE 35

CE QUE VOUS POUVEZ FAIRE POUR MINIMISER LES INCIDENCES SUR
NOS ÉCOSYSTÈMES AQUATIQUES

INTRODUCTION

La pêche à la ligne récréative est un passe-temps très populaire en Ontario - plus d'un million de résidents et de visiteurs s'adonnent à cette activité chaque année. La pêche à la ligne récréative soutient de nombreux aspects de l'économie ontarienne, notamment l'industrie des poissons-appâts. De nombreux pêcheurs à la ligne utilisent des appâts vivants, dont les poissons-appâts. Il est probable que peu d'entre eux se rendent compte qu'il existe plus de 65 espèces de poissons-appâts légaux en Ontario. Pour bon nombre, tous les petits poissons se ressemblent; cependant, en les examinant de plus près, on peut distinguer assez facilement entre eux la plupart des espèces de poissons-appâts. Si vous pouvez distinguer un moineau domestique d'une mésange à tête noire, avec de la pratique, vous serez en mesure de différencier un mulot à cornes d'un naseux de rapides. La capacité de distinguer les petits poissons est importante, car l'utilisation de certaines petites espèces d'appât est illégale. Il est illégal d'utiliser les poissons-gibiers, certaines espèces qui ont été introduites en Ontario et les espèces qui sont si rares que leur utilisation peut mener à leur déclin continu et, finalement, à leur disparition. Même au sein des familles de poissons figurant sur la liste des poissons-appâts légaux, il existe des espèces illégales. Elles sont illégales parce qu'elles sont désignées disparues du Canada, en voie de disparition ou menacées dans l'annexe 1 de la *Loi sur les espèces en péril* fédérale ou qu'elles sont désignées illégales dans le Règlement de pêche de l'Ontario. Il existe également des espèces qui sont des poissons-appâts légaux, mais qui ne doivent pas être utilisées car il s'agit d'espèces préoccupantes, d'espèces introduites ou d'espèces que l'on confond facilement avec des espèces en péril. Les poissons-appâts peuvent être récoltés par les pêcheurs à la ligne individuels en possession d'un permis de pêche de résident

ou par les exploitants pêcheurs de poissons-appâts autorisés. L'industrie des poissons-appâts, qui regroupe plus de 2 000 exploitants pêcheurs et distributeurs autorisés par la province, est représentée par une organisation professionnelle, la Bait Association of Ontario. Cette industrie est étroitement réglementée par la province au moyen de permis, de listes des espèces légales, de journaux de pêche quotidiens, des normes relatives aux rapports annuels et aux installations. En outre, la récolte a lieu dans des secteurs géographiques prescrits et elle repose sur des principes visant à protéger les poissons-appâts et leur habitat dans l'avenir.

Il est impératif que tous les pêcheurs de poissons-appâts - les exploitants pêcheurs comme les pêcheurs à la ligne - soient au courant de tous les règlements fédéraux et provinciaux concernant les poissons-appâts et qu'ils les respectent. De plus, tous les utilisateurs de poissons-appâts doivent comprendre les incidences possibles de la récolte et de l'utilisation négligentes des poissons-appâts et prendre soin de minimiser ces incidences.

Le présent guide des poissons-appâts vise à aider les pêcheurs et utilisateurs de poissons-appâts à :

- être au courant des lois et règlements fédéraux et provinciaux existants concernant l'utilisation des poissons-appâts,
- reconnaître les espèces de petits poissons,
- distinguer les poissons-appâts légaux de ceux illégaux,
- reconnaître l'importance de l'habitat des poissons-appâts,
- comprendre les incidences possibles d'une utilisation inappropriée des poissons-appâts,
- minimiser les incidences de leurs activités sur nos écosystèmes aquatiques.



REMERCIEMENTS

La collaboration de Harold Harvey (Bait Association of Ontario) à la production du présent guide s'est avérée une aide inestimable. Les auteurs souhaitent également remercier les personnes suivantes de leur participation et de leur assistance : Karen Gray et Debbie Ming (Pêches et Océans Canada (MPO) - Région de l'Ontario et des Grands Lacs); E.J. Crossman et Erling Holm (Musée royal de l'Ontario, Centre pour la biodiversité et la biologie de la conservation); Debbie Bowen et Doug Jensen (Minnesota Sea Grant Program); Chris Brousseau, Alan Dextrase et Beth Brownson (MRNO); Jason Barnucz, Andries Blouw et Todd Morris (MPO).

Références photographiques :

- PA Fish & Boat Commission (www.fish.state.pa.us) : carpe de roseau
- David J. Jude, Université du Michigan : gobie arrondi et gobie de la mer Noire
- University of Minnesota Sea Grant Program : grémille et écrevisse
- Pêches et Océans Canada : petit dard
- Joseph R. Tomelleri : buffalo à grande bouche, buffalo noir, suceur noir, dard de sable, dard barré, méné fantôme, gravelier, dard vert, raseux-de-terre, sucet de lac, chabot tacheté, épinoche à neuf épines, petit-bec, dard de rivière, suceur ballot, omisco, méné-miroir, buffalo à petite bouche et meunier tacheté
- Bureau of Fisheries, New York State Department of Environmental Conservation, Albany, NY : toutes les autres images de poissons que l'on retrouve dans L'abc des poissons-appâts.



RÉSUMÉ DES RÈGLEMENTS RELATIFS AUX POISSONS-APPÂTS

Règlement de pêche de l'Ontario :

Capture des poissons-appâts

Pêche à la ligne : Chaque pêcheur à la ligne résident qui détient un permis de pêche provincial est autorisé à installer un piège à ménés légal (ne mesurant pas plus de 51 cm X 31 cm) ou à capturer des poissons à l'aide d'une épuisette (ne mesurant pas plus de 183 cm et seulement durant les heures de clarté). Les poissons-appâts peuvent être pris à des fins personnelles seulement et les pêcheurs à la ligne doivent avoir un reçu d'achat s'ils ont plus de 120 poissons-appâts en leur possession en tout temps. Tout vivier utilisé doit comporter clairement le nom et l'adresse de l'utilisateur.

Récolte commerciale d'appâts : La prise, le transport, l'achat et la vente de poissons-appâts ne sont autorisés que pour les détenteurs d'un permis pour la récolte commerciale d'appâts délivré par la province et conformément aux directives. Les moyens utilisés pour prendre les poissons-appâts peuvent être précisés sur le permis de récolte commerciale individuel. Un exploitant pêcheur ou distributeur autorisé est tenu de noter ses prises ou ses achats dans un journal de pêche et de soumettre une déclaration annuelle.

Utilisation des poissons-appâts

Les espèces considérées comme des poissons de pêche sportive, certains poissons non indigènes et les espèces en péril (désignées disparues du Canada, en voie de disparition ou menacées dans l'annexe 1 de la *Loi sur les espèces en péril* (LEP) fédérale, ne peuvent pas être utilisés comme poissons-appâts. La province protège également les espèces en péril importantes à l'échelle provinciale présentement protégées en vertu de la LEP. Parmi les exceptions, mentionnons l'utilisation spécifiée à l'échelle locale du cisco (famille des salmonidés) comme appât. Dans les

Grands Lacs, les rivières St. Clair, Detroit, Niagara et St. Marys, le lac George et le lac Munuscong, le gaspateau et la perchaude peuvent être utilisés comme appâts. Dans certaines régions, l'éperlan peut être utilisé comme appât, mais seulement s'il est mort. L'utilisation d'appât peut être interdite dans des eaux précises. Aucun poisson vivant, écrevisse vivante ou salamandre vivant ne peut être importé en Ontario pour être utilisé comme appât.

La situation quant à la conservation des espèces de poissons-appâts, et donc leur utilisation, peut changer à la longue. Ne manquez pas de vérifier la dernière version du Règlement de pêche de l'Ontario pour des renseignements à jour. www.mnr.gov.on.ca

Loi sur les pêches fédérale :

Cette loi interdit de détériorer, perturber ou détruire l'habitat du poisson, y compris l'habitat du poisson-appât, sans l'autorisation du ministre des Pêches et des Océans. http://www.dfo-mpo.gc.ca/communic/policy/dnload_e.htm

Loi sur les espèces en péril fédérale (LEP) :

La LEP, exécutoire depuis juin 2004, vise à prévenir la perte des espèces sauvages en péril, y compris les poissons, à assurer leur rétablissement et à gérer les espèces préoccupantes. En vertu de l'article 32 de la LEP, les interdictions générales s'appliquent aux poissons désignés disparus du pays, en voie de disparition ou menacés dans l'annexe 1. Il est interdit de tuer les poissons ainsi désignés, de leur nuire, de les capturer ou de les vendre; et également protégé l'habitat de ces poissons qui a été jugé crucial à leur survie ou à leur rétablissement. http://www.dfo-mpo.gc.ca/csas/species-especes/Index_e.htm



INCIDENCES POSSIBLES DE LA RÉCOLTE ET DE L'UTILISATION DE POISSONS-APPÂTS

La récolte peut avoir des incidences sur les écosystèmes dans lesquels sont pris les poissons-appâts (les écosystèmes de départ) et sur les écosystèmes dans lesquels les poissons-appâts peuvent être illégalement rejetés (les écosystèmes d'arrivée).

Incidences sur les écosystèmes de départ

Depuis le début des années 1900, on s'est préoccupé de l'affaissement des stocks de poissons-appâts, puis du déclin des poissons de sport par suite de l'affaissement des stocks de poissons fourrage. Si elle est effectuée avec insouciance, la récolte des poissons-appâts peut modifier directement l'abondance des espèces ciblées (poissons-appâts légaux) et des espèces non ciblées (poissons-appâts illégaux) dans l'écosystème de départ. Le retrait d'un nombre considérable de poissons-appâts légaux pourrait avoir des effets à court et à long termes sur l'abondance des poissons fourrage. Afin de minimiser de telles incidences, des zones de récolte d'appâts sont assignées à des titulaires de permis précis qui gèrent la ressource aux fins de durabilité. Un des moyens pris par les pêcheurs commerciaux d'appâts à cette fin consiste à assurer le cycle des lieux de récolte au sein de leur zone de récolte d'appâts de sorte qu'aucun lieu ne fasse l'objet d'une récolte excessive. Les pêcheurs à la ligne résidents devraient eux aussi adopter cette pratique.

Il faut prendre soin de remettre immédiatement à l'eau, en toute sécurité, les espèces non ciblées. Sinon, ces populations pourraient subir une mortalité accrue, ce qui peut modifier les interactions d'espèces au sein de cet écosystème. Ces modifications peuvent entraîner des changements dans la

composition des espèces, des augmentations de la taille et de l'abondance des invertébrés (p. ex. les écrevisses) et des diminutions de la productivité, de l'abondance et des taux de croissance d'autres espèces de poissons (y compris les poissons de sport).

Les techniques employées pour récolter les poissons-appâts peuvent avoir une incidence sur l'habitat dont dépendent tous les organismes aquatiques (y compris les poissons-appâts) pour les nécessités de leurs existence. On récolte habituellement les poissons-appâts à l'aide de sennes ou de pièges. La pêche à la senne a plus d'incidences sur l'habitat, car il s'agit d'une méthode active risquant de causer le déracinement de la végétation aquatique, le retrait des débris ligneux et la perturbation des substrats du fond - tous des éléments importants de l'habitat requis pour la survie des organismes aquatiques.



Les pièges laissent une empreinte écologique plus petite, car ils constituent une technique passive entraînant peu de perturbation de l'habitat avoisinant. La plupart des pêcheurs commerciaux d'appâts utilisent des pièges, surtout dans les zones avec végétation. Les pièges et les épuiettes (qui ont également des incidences minimales) sont les seules méthodes de récolte que les pêcheurs à la ligne résidents sont autorisés à utiliser.

Incidences sur les écosystèmes d'arrivée

Les incidences des poissons (poissons-appâts et autres espèces) illégalement rejetés dans les écosystèmes d'arrivée ont été bien documentées et peuvent être résumées dans quatre catégories.

1. Changements dans les réseaux trophiques

Il a été démontré que les espèces introduites ont une incidence négative sur les réseaux trophiques - les liens entre les prédateurs (p. ex. les poissons de sport) et les proies (p. ex. les poissons-appâts). Les poissons introduits, tels que le gobie arrondi, peuvent supplanter les espèces indigènes pour la nourriture et d'autres ressources, ou même en faire leur proie.



Ces incidences risquent de réduire l'abondance des proies indigènes, ce qui réduira l'abondance des poissons de sport qui dépendent de ces espèces-proie pour se nourrir.

2. Changements dans l'habitat

Le comportement des espèces introduites peut provoquer des changements dans l'habitat. Par exemple, la destruction de la végétation aquatique et la turbidité accrue causées par la carpe en quête de nourriture et frayante sont bien documentées. De tels changements auraient de fortes incidences sur les espèces indigènes qui comptent sur cet habitat.



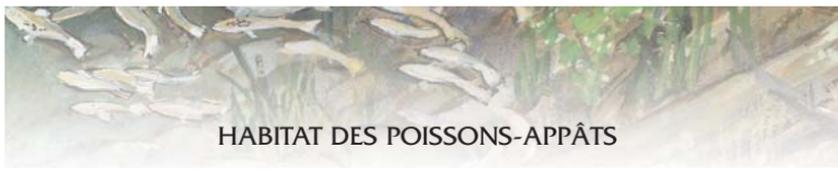
3. Introduction de la maladie

Les espèces introduites risquent de transmettre des maladies et des parasites aux espèces indigènes. L'exposition à ces maladies ou parasites risque de réduire l'abondance des espèces indigènes. La propagation du « tournis de la truite » de la truite ensemencée à la truite sauvage est un exemple de ce problème. La propagation de la maladie peut se produire par le transfert des poissons-appâts; cependant, la portée et l'incidence de tels transferts n'ont pas été bien étudiées.

4. Incidences génétiques

Les espèces indigènes sont bien adaptées à leur environnement. Les exemplaires introduits, non adaptés à leur nouvel environnement, risquent de frayer avec les exemplaires indigènes de la même espèce. Leurs descendants se ressembleront peut-être, mais ils seront moins adaptés à leur environnement. De plus, il se peut que des exemplaires introduits fraient avec des exemplaires indigènes d'espèces étroitement liées. Leurs descendants, désignés hybrides, risquent alors d'être moins adaptés à leur environnement, voire d'être stériles. Dans la plupart des cas, la fraie entre des espèces introduites et des espèces indigènes entraînera une diminution de l'abondance des espèces indigènes.

Ces incidences ne se limitent pas aux poissons-appâts introduits. L'eau du seau à appâts risque aussi de transporter de microscopiques espèces introduites telles que le bythotrophes caderstroemi, le Cercopagis pengoi et la moule zébrée. Par ailleurs, ces espèces introduites ont des effets préjudiciables sur nos écosystèmes aquatiques.



HABITAT DES POISSONS-APPÂTS

Importance de l'habitat des poissons-appâts

Les poissons-appâts, à l'instar de tous les types de poissons, ont besoin d'un endroit où satisfaire leurs besoins de nourriture, d'abri et de reproduction pendant toute leur vie. Bien que les exigences en matière d'habitat puissent varier à chaque étape du cycle biologique des poissons-appâts, de l'œuf à l'adulte, il est important que tous les besoins soient assouvis. Si, par suite de la dégradation ou de la perte d'un habitat, une ou plusieurs de ces exigences des poissons-appâts ne sont pas respectées à une étape quelconque de leur cycle biologique, leur nombre baissera et, au fil du temps, la population risque de disparaître. L'abondance des poissons-appâts est directement reliée à la qualité de leur habitat. Par conséquent, les poissons-appâts peuvent servir d'indicateurs de l'écosalubrité de leur habitat. Une population de poissons-appâts en santé procure une importante source de nourriture à de nombreuses espèces de poissons, y compris les poissons commerciaux et de sport. En offrant aux poissons-appâts un habitat où l'on retrouve une eau propre, une source de nourriture adéquate, un abri, des aires de frai et d'alevinage appropriées et des routes migratoires accessibles, nous protégeons ces importantes ressources non seulement pour l'industrie des poissons-appâts, mais aussi pour les industries des poissons commerciaux et de sport. Ce faisant, nous contribuons également au maintien d'un écosystème sain.

Quelques menaces à l'habitat des poissons-appâts

Bon nombre de nos gestes menacent l'habitat dont dépendent les poissons-appâts. Par exemple, les activités agricoles et forestières peuvent avoir des effets négatifs sur la qualité et la quantité d'habitat aquatique par suite des

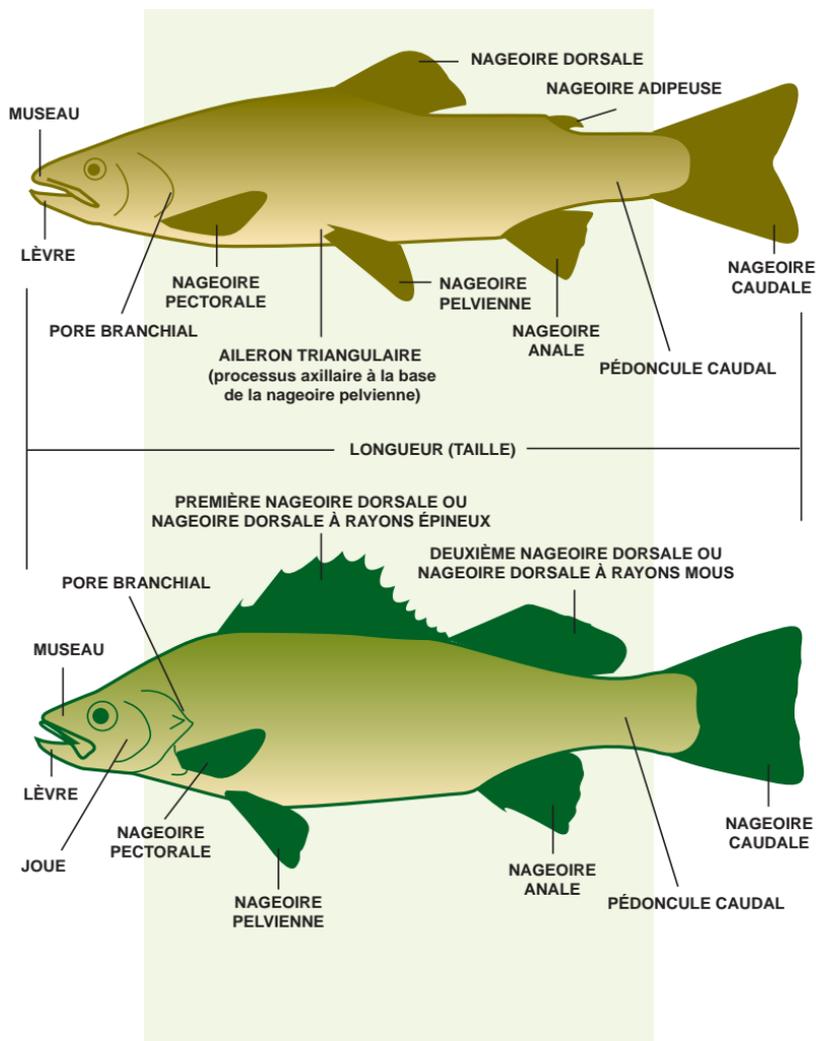
dommages causés aux habitats dans les cours d'eau et de l'introduction de vase et d'autres matières nocives dans l'eau. Les activités de construction générale, telles que la construction de ponts et de ponceaux, peuvent également nuire à l'habitat physique et à la qualité de l'eau, ainsi que gêner le déplacement des poissons-appâts entre les différents habitats.



D'autres activités le long des rives, telles que les projets de lutte contre l'érosion, les aménagements de marinas et l'enlèvement de la végétation, peuvent avoir des incidences sur l'habitat des poissons-appâts en modifiant le couvert naturel et les substrats de l'habitat riverain. Les niveaux d'eau qui changent en raison du changement climatique et des activités de prise d'eau touchent aussi directement la qualité et la quantité d'habitat des poissons-appâts.

Pêches et Océans Canada (MPO) et ses partenaires ont élaboré une série de feuillets d'information et de guides en vue de fournir de l'information sur les pratiques saines sur le plan écologique pour les travaux dans l'eau ou en bordure de l'eau. Ces publications décrivent brièvement quelques types d'activités qui peuvent avoir des effets négatifs sur l'habitat du poisson, notamment ceux fréquentés par les poissons-appâts. Elles donnent également des conseils sur la manière de minimiser ou d'éliminer ces effets et proposent des moyens de protéger et de conserver l'habitat du poisson. Pour en savoir plus long sur ces feuillets d'information et guides, veuillez consulter la section intitulée « Autres lectures » à la fin du présent guide.

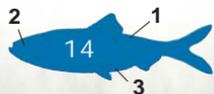
CLÉ DE L'ANATOMIE



CLÉ ILLUSTRÉE DES FAMILLES DE POISSONS EN ONTARIO

(Familles présentées dans L'abc des poissons-appâts)

Les chiffres dans le dessin graphique des poissons indiquent le premier numéro de page où on trouvera les données sur l'espèce pour cette famille. Les autres chiffres se rapportent à des caractéristiques anatomiques types de cette famille de poissons.



Harengs (Clupeidae)

1. corps argenté très mince; 2. tête sans écailles;
3. ventre au bord dentelé



Carpes et ménés (Cyprinidae)

1. une seule nageoire dorsale; 2. nageoires abdominale et pelvienne



Catostomes (Catostomidae)

1. grandes lèvres épaisses sur une tête large et courte



Umbres de vase (Umbridae)

1. petite bouche édentée; 2. nageoire caudale arrondie;
3. nageoires dorsale et anale situées à l'arrière du corps



Éperlans (Osmeridae)

1. petit corps svelte argenté; 2. dents sur les mâchoires et la langue;
3. nageoire adipeuse; 4. pas d'épine



Saumons, truites et ciscos (Salmonidae)

1. nageoire adipeuse; 2. pas d'épine;
3. petit aileron triangulaire à la base de la nageoire pelvienne



Omniscos (Percopsidae)

1. nageoire adipeuse; 2. épines menant aux nageoires dorsale et anale



Épinoches à neuf épines (Gasterosteidae)

1. trois à neuf épines dorsales isolées devant la nageoire dorsale;
2. pédoncule caudal extrêmement étroit;
3. corps sans écailles avec grandes plaques osseuses sur les flancs



Chabots (Cottidae)

1. une à quatre épines à la marge arrière de la joue;
2. grandes nageoires pectorales en éventail; 3. grande tête;
4. corps se rétrécissant en un pédoncule caudal étroit



Perches et dards (Percidae)

1. deux nageoires dorsales distinctes - la première munie d'épines, la seconde de rayons;
2. une ou deux épines menant à une petite nageoire anale;
3. une seule épine plate à la marge arrière de la joue



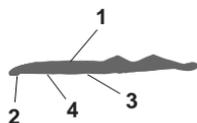
Gobies (Gobiidae)

1. nageoires pelviennes soudées pour former une ventouse;
2. les nageoires dorsales sont dépourvues d'épines



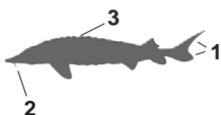
Écrevisses (Cambaridae)

(Familles de poissons NON présentées dans *L'abc des poissons-appâts* car aucun membre n'est considéré comme un poisson-appât légal)



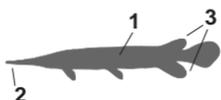
Lamproies (Petromyzontidae)

1. corps sans écailles; 2. bouche ronde sans mâchoires, ressemblant à un disque; 3. pas de nageoire pectorale ou pelvienne;
4. sept paires de pores branchiaux



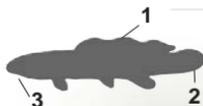
Esturgeons (Acipenseridae)

1. le lobe supérieur de la nageoire caudale est plus grand que le lobe inférieur; 2. deux paires de barbillons charnus devant la bouche sous le museau en forme de pelle;
3. grandes plaques osseuses sur la tête, le dos et les flancs



Lépisostés (Lepisosteidae)

1. corps cylindrique long et svelte pourvu d'écailles en forme de losanges ressemblant à une armure; 2. museau long et svelte avec dents ressemblant à des aiguilles; 3. nageoires dorsale et anale situées à l'arrière du corps



Poissons-castors (Amiidae)

1. longue nageoire dorsale sans épines; 2. nageoire caudale arrondie;
3. grande plaque osseuse sous la mâchoire inférieure



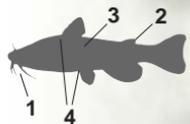
Laquaiches (Hiodontidae)

1. grands yeux situés très en avant sur la tête sans écailles;
2. nageoire caudale en forme de fourche



Anguilles d'eau douce (Anguillidae)

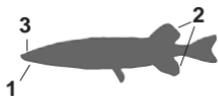
1. long corps mince sans écailles; 2. longue nageoire dorsale reliée aux nageoires caudale et anale; 3. nageoires pectorale et pelvienne présentes;
4. une seule paire de petits pores branchiaux



Barbottes et barbues (Ictaluridae)

1. quatre paires de barbillons filiformes autour de la bouche;
2. nageoire adipeuse;
3. corps sans écailles; 4. épines menant aux nageoires pectorale et dorsale

(Familles de poissons *NON* présentées dans *L'abc des poissons-appâts* car aucun membre n'est considéré comme un poisson-appât légal)



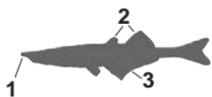
Brochets (Esocidae)

1. museau ressemblant à un bec de canard; 2. nageoires dorsale et anale situées à l'arrière d'un long corps cylindrique; 3. grandes dents



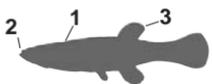
Morues (Gadidae)

1. long barbillon au bout du menton; 2. longues nageoires dorsale et anale; 3. corps sans écailles



Poissons d'argent (Atherinopsidae)

1. petite bouche tournée vers le haut sur un long museau; 2. deux nageoires dorsales très espacées (la première est petite et pourvue d'épines); 3. longue nageoire anale en forme de faucille



Fondules (Fundulidae)

1. tête et dos aplatis; 2. bouche tournée vers le haut; 3. une seule nageoire dorsale située à l'arrière du corps



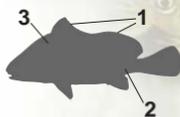
Bars (Moronidae)

1. corps mince et profond; 2. grande épine sur l'opercule; 3. deux nageoires dorsales distinctes ou légèrement reliées



Achigans et crapets (Centrarchidae)

1. deux nageoires dorsales généralement reliées - la première est pourvue d'épines, la deuxième de rayons; 2. trois à neuf épines menant à une nageoire anale



Tambours (Sciaenidae)

1. deux nageoires dorsales - la première est pourvue d'épines mais est plus courte que la deuxième; 2. la ligne latérale s'étend jusqu'à l'extrémité de la nageoire caudale; 3. corps profond, très arqué à l'origine de la première nageoire dorsale



DONNÉES SUR LES ESPÈCES

- Les espèces sont regroupées selon un ordre évolutif des familles, suivies des groupes d'espèces semblables au sein des familles.
- Les renseignements suivants sont présentés dans les données sur une espèce :
 - **Caractéristiques** : caractéristiques anatomiques utilisées pour distinguer l'espèce des espèces semblables
 - **Taille** : longueur maximale connue
 - **Espèces semblables** : autres espèces avec lesquelles on peut confondre l'espèce
 - **Répartition en Ontario** : répartition générale en Ontario
 - **Habitat** : brève description de l'habitat fréquenté par l'espèce
 - **Utilisation comme appât** : description de l'utilisation comme appât s'il s'agit d'un poisson-appât légal ou raison de l'interdiction d'utilisation ou de la recommandation d'une utilisation prudente
- Par ailleurs, les espèces sont étiquetées Légal, Prudence ou Illégal en fonction des critères suivants :
 - Légal** : membre de la famille des poissons désigné légal dans le Règlement de pêche de l'Ontario et qui n'est pas inscrit sur la liste de la *Loi sur les espèces en péril* fédérale.
 - Prudence** : il ne s'agit pas d'une espèce illégale, mais on ne devrait pas l'utiliser car il est facile de la confondre avec les espèces illégales; espèce désignée préoccupante dans la *Loi sur les espèces en péril* fédérale; espèce introduite en Ontario; ou espèce dont l'utilisation comme poisson-appât est restreinte.
 - Illégal** : espèces désignées disparues du pays, en voie de disparition ou menacées à l'annexe 1 de la *Loi sur les espèces en péril* fédérale; ou espèces désignées illégales dans le Règlement de pêche de l'Ontario.

GASPAREAU

(*Alosa pseudoharengus*)

Caractéristiques : 1. corps très comprimé; 2. ventre au bord dentelé; 3. grands yeux; 4. grande bouche.

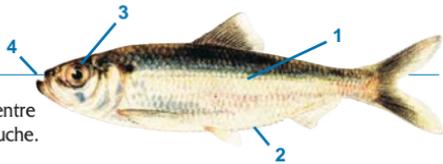
Taille : jusqu'à 205 mm

Espèces semblables : alose noyer (poisson-appât illégal, non inclus dans le présent guide)

Répartition en Ontario : introduite dans tous les Grands Lacs

Habitat : eau libre

Utilisation comme appât : restreinte aux Grands Lacs, aux rivières St. Clair, Detroit, Niagara et St. Marys, au lac George et au lac Munuscong



MENTON NOIR

(*Notropis heterodon*)

Caractéristiques : 1. bouche tournée vers le haut; 2. pigment noir sur le museau et la lèvre inférieure (menton); 3. écailles pourvues d'une bordure foncée; 4. la rayure noire sur le flanc est en zigzag. **Taille** : jusqu'à 71 mm

Espèces semblables : museau noir, méné d'herbe, petit-bec, méné camus

Répartition en Ontario : centre et nord de l'Ontario, répartition limitée dans le sud de l'Ontario

Habitat : rives avec végétation des lacs et des petites rivières

Utilisation comme appât : à l'occasion, vendu mélangé avec d'autres menés



MUSEAU NOIR

(*Notropis heterolepis*)

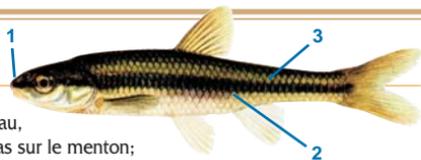
Caractéristiques : 1. rayure noire autour du museau, s'étendant à peine sur la lèvre supérieure mais pas sur le menton; 2. croissants noirs dans la rayure sur le flanc; 3. écailles pourvues d'une bordure foncée sauf au-dessus de la rayure foncée sur le flanc argent. **Taille :** jusqu'à 81mm

Espèces semblables : menton noir, méné d'herbe, petit-bec, méné camus

Répartition en Ontario : centre et nord de l'Ontario, répartition limitée dans le sud de l'Ontario

Habitat : cours d'eau frais, limpides envahis par la végétation et baies peu profondes des lacs avec fond de sable ou de gravier

Utilisation comme appât : mélangé avec d'autres ménés, on risque de ne pas le reconnaître



MÉNÉ D'HERBE

(*Notropis bifrenatus*)

Caractéristiques : 1. petite bouche tournée vers le haut; 2. rayure brun-noir sur le flanc et autour du museau; 3. écailles pourvues d'une bordure foncée; 4. tache noire à la base de la nageoire caudale. **Taille :** jusqu'à 50 mm

Espèces semblables : menton noir, museau noir, petit-bec, méné camus

Répartition en Ontario : sud-est de l'Ontario

Habitat : cours d'eau, étangs ou lacs limpides, calmes et peu profonds avec végétation aquatique submergée et fond de boue, de vase ou de sable

Utilisation comme appât : découragée; espèce préoccupante



PETIT-BEC

(*Opsopoeodus emiliae*)

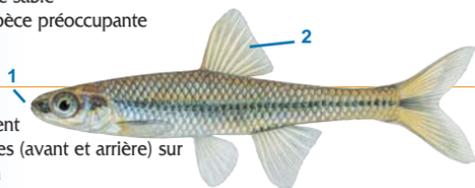
Caractéristiques : 1. petite bouche fortement tournée vers le haut; 2. deux zones foncées (avant et arrière) sur la nageoire dorsale. **Taille :** jusqu'à 64mm

Espèces semblables : menton noir, museau noir, méné d'herbe, méné camus

Répartition en Ontario : sud-ouest de l'Ontario

Habitat : eaux tranquilles et turbides des cours d'eau de taille petite à grande

Utilisation comme appât : découragée; espèce préoccupante



MÉNÉ CAMUS

(*Notropis anogenus*)

Caractéristiques : 1. très petite bouche tournée vers le haut; 2. pigment noir sur le menton, la lèvre inférieure, le côté de la lèvre supérieure; 3. écailles pourvues d'une bordure foncée; 4. rayure foncée sur le flanc. **Taille :** jusqu'à 60 mm

Espèces semblables : menton noir, museau noir, méné d'herbe, petit-bec

Répartition en Ontario : populations isolées dans le sud-ouest de l'Ontario et le fleuve St-Laurent

Habitat : lacs limpides à végétation dense et cours d'eau et rivières avec végétation et fond de sable ou de boue

Utilisation comme appât : interdite; espèce en voie de disparition



NASEUX NOIR

(*Rhinichthys atratulus*)

Caractéristiques : 1. mince barbillon au coin de la bouche; 2. aucune rainure ne sépare le museau de la lèvre supérieure; 3. le museau pointu surplombe légèrement la bouche; 4. rayure sur le flanc, traversant l'œil et atteignant le museau. **Taille :** jusqu'à 58 mm

Espèces semblables : naseux de rapides

Répartition en Ontario : générale

Habitat : petits cours d'eau frais, limpides et rapides avec substrat rocheux ou graveleux

Utilisation comme appât : utilisation limitée en Ontario; considérée comme une espèce relativement rustique



NASEUX DES RAPIDES

(*Rhinichthys cataractae*)

Caractéristiques : 1. mince barbillon au coin de la bouche; 2. aucune rainure ne sépare le museau de la lèvre supérieure; 3. le long museau charnu s'étend au-delà de la bouche. **Taille :** jusqu'à 118 mm

Espèces semblables : naseux noir

Répartition en Ontario : générale

Habitat : cours d'eau limpides et rapides avec lits de gravier; pris à l'occasion dans les rives des lacs

Utilisation comme appât : non couramment utilisé, possiblement en raison de sa coloration terne et de son intolérance de l'eau calme des seaux à appâts



VENTRE-POURRI

(*Pimephales notatus*)

Caractéristiques : 1. écailles comprimées entre la tête et la nageoire dorsale; 2. museau aplati surplombant une petite bouche; 3. écailles pourvues d'une bordure foncée (souvent d'apparence quadrillée); 4. tache noire bien en évidence sur la base de la nageoire caudale. **Taille :** jusqu'à 112 mm

Espèces semblables : vairon à grosse tête

Répartition en Ontario : générale **Habitat :** principaux lits des rivières sur un substrat de vase, de sable, de gravier ou de roches; évite la végétation dense

Utilisation comme appât : ce n'est pas une espèce très prisée car elle ne résiste pas aussi bien que les autres espèces à l'entassement dans un seau à appâts



TÊTE-DE-BOULE

(*Pimephales promelas*)

Caractéristiques : 1. écailles comprimées entre la tête et la nageoire dorsale; 2. museau plat avec bouche inclinée; 3. tête courte, plate sur le dessus.

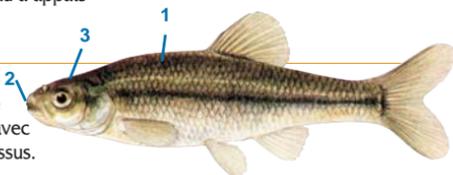
Taille : jusqu'à 73 mm

Espèces semblables : ventre-pourri

Répartition en Ontario : générale

Habitat : on le retrouve dans un large éventail d'habitats, mais il préfère généralement les eaux calmes

Utilisation comme appât : la préférence des pêcheurs à la ligne varie localement; se transporte et se maintient bien dans les réservoirs commerciaux et les seaux à appâts



MÉNÉ LAITON

(*Hybognathus hankinsoni*)

Caractéristiques : 1. corps jaune cuivré; 2. rayure sombre, développée sur la moitié arrière du flanc.

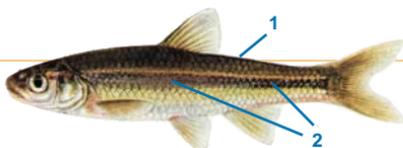
Taille : jusqu'à 158 mm

Espèces semblables : méné d'argent de l'est

Répartition en Ontario : générale dans le sud et le nord-ouest de l'Ontario

Habitat : petits cours d'eau paresseux envahis par la végétation avec fond de sable, de gravier ou de boue couvert de sédiments organiques. Également courant dans les cours d'eau, les lacs et les étangs tourbeux peu profonds à fond vaseux

Utilisation comme appât : non couramment utilisé



MÉNÉ D'ARGENT

(*Hybognathus regius*)

Caractéristiques : 1. petite bouche légèrement subinfère, museau arrondi; 2. le corps est le plus profond et le plus large devant la nageoire dorsale.

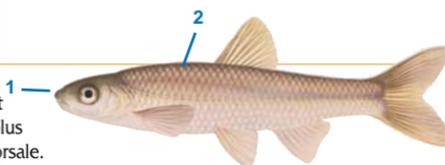
Taille : jusqu'à 120 mm

Espèces semblables : méné laiton

Répartition en Ontario : sud-est de l'Ontario

Habitat : fosses et eaux arrêtées des cours d'eau de taille moyenne à grande avec fond sablonneux

Utilisation comme appât : utilisé à l'occasion



ROULE-CAILLOU

(*Camptostoma anomalum*)

Caractéristiques : 1. crête dure sur le bord de la mâchoire inférieure; 2. quelques tachetures sur les flancs.

Taille : jusqu'à 190 mm

Espèces semblables : aucune

Répartition en Ontario : sud-ouest de l'Ontario, introduit dans d'autres parties du sud de l'Ontario

Habitat : cours d'eau de taille petite à moyenne dont le courant est modéré, parfois rapide, et fond de gravier ou de roches avec algues filamenteuses fixées

Utilisation comme appât : utilisé à l'occasion, mais de plus en plus couramment



MÉNÉ À NAGEOIRES ROUGES

(*Luxilus cornutus*)

Caractéristiques : 1. grandes écailles, beaucoup plus profondes que larges; 2. rayure foncée sur le milieu du dos; 3. écailles comprimées entre la tête et la nageoire dorsale.

Taille : jusqu'à 169 mm

Espèces semblables : méné rayé

Répartition en Ontario : générale

Habitat : cours d'eau de taille petite à moyenne sans mauvaises herbes avec fond de gravier ou de pierres, et eaux à proximité du rivage des lacs

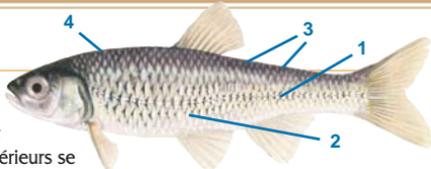
Utilisation comme appât : couramment utilisé comme espèce appât - sa grande taille et son apparence argentée lui donnent un attrait particulier, il se transporte et se maintient bien dans les réservoirs commerciaux mais ne vit pas longtemps dans les seaux à appâts



MÉNÉ RAYÉ

(*Luxilus chrysocephalus*)

Caractéristiques : 1. grandes écailles, beaucoup plus profondes que larges; 2. corps relativement profond; 3. les rayures foncées sur les flancs supérieurs se rencontrent au milieu du dos derrière la nageoire dorsale pour former de grands V; 4. les écailles entre la tête et la nageoire dorsale ne sont pas comprimées. **Taille :** jusqu'à 240 mm
Espèces semblables : méné des ruisseaux **Répartition en Ontario :** sud-ouest de l'Ontario
Habitat : cours d'eau moyens sans mauvaises herbes où les bancs alternent avec les mouilles sur un fond de gravier ou de pierres, souvent vaseux
Utilisation comme appât : inconnue



MULET À CORNES

(*Semotilus atromaculatus*)

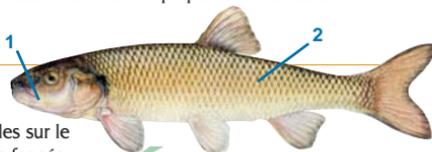
Caractéristiques : 1. petit barbillon épais dans la rainure au-dessus du coin de la bouche; 2. grande tache noire devant la base de la nageoire dorsale; 3. tache caudale noire (pas évidente sur les grands exemplaires); 4. rayure noire sur le flanc s'étendant autour du museau et sur la lèvre supérieure. **Taille :** jusqu'à 240 mm
Espèces semblables : ouitouche, tête à taches rouges, méné de lac, méné bâton
Répartition en Ontario : générale **Habitat :** petits cours d'eau limpides; rive des petits lacs
Utilisation comme appât : c'est un des ménés appâts des plus importants car il est rustique, a une grande taille une fois adulte et peut être capturé facilement dans la plupart des ruisseaux



QUITOUCHE

(*Semotilus corporalis*)

Caractéristiques : 1. petit barbillon épais dans la rainure au-dessus du coin de la bouche; 2. écailles sur le dos et le flanc supérieur pourvues d'une bordure foncée. **Taille :** jusqu'à 420 mm
Espèces semblables : mulet à cornes, ouitouche, tête à taches rouges, méné de lac, méné bâton
Répartition en Ontario : est de l'Ontario
Habitat : lacs et cours d'eau limpides, vifs à fond de gravier
Utilisation comme appât : utilisation limitée; on risque de ne pas reconnaître les petits exemplaires



TÊTE À TACHES ROUGES

(*Nocomis biguttatus*)

Caractéristiques : 1. mince barbillon au coin de la grande bouche; 2. grandes écailles à bordure foncée; 3. tache sur la queue. **Taille :** jusqu'à 188 mm
Espèces semblables : mulet à cornes, ouitouche, méné de lac, méné bâton
Répartition en Ontario : sud-ouest de l'Ontario, espèce introduite ailleurs
Habitat : cours d'eau limpides de taille petite à moyenne avec fond de gravier
Utilisation comme appât : poisson non important comme espèce appât en Ontario, probablement en raison de sa répartition limitée et du fait qu'on peut ne pas le distinguer du mulet à cornes plus courant; très estimé dans le nord des États-Unis, surtout pour le grand brochet; atteint une grande taille, est rustique et peut résister à la manutention dans les réservoirs de stockage commerciaux et les seaux à appâts



MÉNÉ DE LAC

(*Couesius plumbeus*)

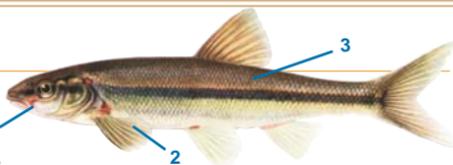
Caractéristiques : 1. mince barbillon au coin de la grande bouche; 2. grandes nageoires pectorales; 3. flancs et dos de couleur plomb.

Taille : jusqu'à 189 mm

Espèces semblables : mulot à cornes, ouitouche, tête à taches rouges, méné bâton

Répartition en Ontario : générale **Habitat** : fosses et rapides à fond de gravier des cours d'eau, lacs

Utilisation comme appât : utilisation limitée comme appât vivant pour la pêche au touladi dans les environs de Rossport, lac Supérieur; poisson pêché pendant les montaisons printanières par les pêcheurs d'appâts pour l'appât du doré



MÉNÉ BÂTON

(*Nocomis micropogon*)

Caractéristiques : 1. mince barbillon au coin de la grande bouche; 2. grandes écailles à bordure foncée; 3. pas de tache sur la queue.

Taille : jusqu'à 287 mm

Espèces semblables : mulot à cornes, ouitouche, tête à taches rouges, méné de lac

Répartition en Ontario : sud-ouest de l'Ontario, espèce introduite ailleurs

Habitat : cours d'eau moyens avec substrat de gravier ou de rocher

Utilisation comme appât : lorsqu'il est utilisé comme poisson-appât, on risque de ne pas le distinguer du mulot à cornes plus courant



BEC-DE-LIÈVRE

(*Exoglossum maxillingua*)

Caractéristiques : 1. lobe charnu de chaque côté de la mâchoire inférieure.

Taille : jusqu'à 157 mm

Espèces semblables : aucune

Répartition en Ontario : sud-est de l'Ontario

Habitat : rivières et cours d'eau chauds, limpides et graveleux relativement exempts de végétation et de vase; réside surtout sous les pierres dans les fosses tranquilles

Utilisation comme appât : interdite par le ministère des Richesses naturelles de l'Ontario (MRNO)



MÉNÉ ÉMERAUDE

(*Notropis atherinoides*)

Caractéristiques : 1. corps svelte et allongé; 2. grande bouche sur museau assez pointu; 3. origine de la nageoire dorsale derrière l'origine de la nageoire pelvienne; 4. lèvres noires (moitié avant).

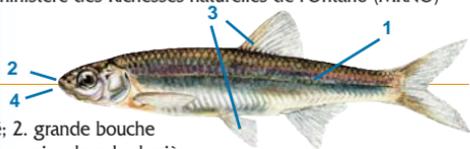
Taille : jusqu'à 124 mm

Espèces semblables : tête rose, méné miroir

Répartition en Ontario : générale

Habitat : fosses et rapides des rivières et lacs de taille moyenne à grande

Utilisation comme appât : poisson-appât très prisé, particulièrement pour la pêche sur glace; le plus important poisson-appât commercial en Ontario



TÊTE ROSE

(*Notropis rubellus*)

Caractéristiques : 1. corps svelte allongé; 2. grande bouche sur long museau très pointu; 3. origine de la nageoire dorsale bien derrière l'origine de la nageoire pelvienne; 4. rouge pâle à la base de la nageoire dorsale.

Taille : jusqu'à 92 mm **Espèces semblables :** méné émeraude, méné miroir

Répartition en Ontario : sud de l'Ontario

Habitat : petites rivières et grands ruisseaux limpides et vifs avec fond de gravier fin ou de pierres, habituellement dans les radiers ou autour des radiers

Utilisation comme appât : ne se conserve pas facilement dans les réservoirs commerciaux



MÉNÉ MIROIR

(*Notropis photogenis*)

Caractéristiques : 1. corps svelte et allongé; 2. grande bouche sur long museau; 3. origine de la nageoire dorsale sur origine de la nageoire pelvienne; 4. deux croissants noirs entre les narines.

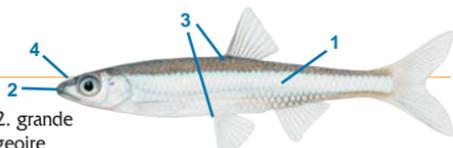
Taille : jusqu'à 130 mm

Espèces semblables : méné émeraude, tête rose

Répartition en Ontario : populations isolées dans le sud-ouest de l'Ontario

Habitat : cours d'eau limpides de taille moyenne à grande, sans mauvaises herbes, avec fond de gravier ou de pierres, habituellement dans les radiers

Utilisation comme appât : découragée; espèce préoccupante



VENTRE CITRON

(*Phoxinus neogaeus*)

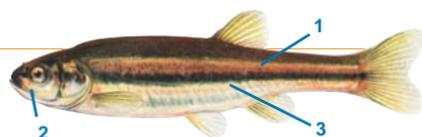
Caractéristiques : 1. très petites écailles; 2. grande bouche s'étendant sous les yeux; 3. une seule rayure sur le flanc. **Taille :** jusqu'à 80 mm

Espèces semblables : ventre rouge du nord, mulet perlé

Répartition en Ontario : centre et nord de l'Ontario, répartition limitée dans le sud de l'Ontario

Habitat : petits ruisseaux et lacs frais et tourbeux habituellement avec fond vaseux et végétation à proximité; souvent courant dans les étangs de castors

Utilisation comme appât : poisson-appât souvent abondant et à habitat étendu



VENTRE ROUGE DU NORD

(*Phoxinus eos*)

Caractéristiques : 1. très petites écailles; 2. très petite bouche; 3. deux rayures noires sur le flanc. **Taille :** jusqu'à 61 mm

Espèces semblables : ventre citron, mulet perlé

Répartition en Ontario : générale dans le centre et le nord de l'Ontario, limitée dans le sud de l'Ontario

Habitat : ruisseaux, étangs et petits lacs tourbeux avec fond de terre tourbeuse organique et de végétation

Utilisation comme appât : généralement considéré trop petit pour un méné appât, mais il est rustique et se trouve facilement dans les régions moins peuplées de l'Ontario, où il est utilisé comme appât



MULET PERLÉ

(*Margariscus margarita*)

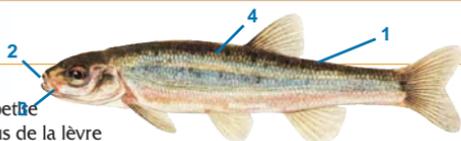
Caractéristiques : 1. très petites écailles; 2. petite bouche; 3. barbillon dans la rainure au-dessus de la lèvre (souvent manquant sur un flanc ou sur les deux); 4. nombreuses petites taches noires et brunes sur le flanc argent. **Taille :** jusqu'à 132 mm

Espèces semblables : ventre citron, ventre rouge du nord

Répartition en Ontario : générale

Habitat : cours d'eau, étangs et petits lacs bourbeux avec fond de sable ou de gravier

Utilisation comme appât : dans de nombreuses régions, il s'agit d'un méné appât important, mais il n'est habituellement pas reconnu parmi les autres espèces avec lesquelles il est vendu comme méné ou mulot



MÉNÉ FANTÔME

(*Notropis buchanani*)

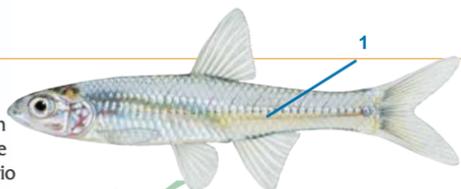
Caractéristiques : 1. corps translucide de couleur blanc laiteux. **Taille :** jusqu'à 64 mm

Espèces semblables : méné pâle, méné paille

Répartition en Ontario : sud-ouest de l'Ontario

Habitat : eaux tranquilles des grands ruisseaux, rivières et lacs avec fond de sable et de gravier et une certaine végétation aquatique

Utilisation comme appât : aucune



MÉNÉ PÂLE

(*Notropis volucellus*)

Caractéristiques : 1. bande latérale faiblement pigmentée; 2. pigment noir à la base de la nageoire anale.

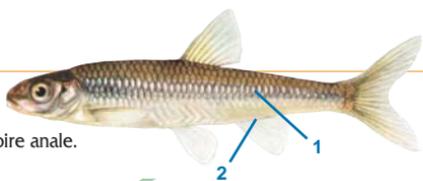
Taille : jusqu'à 76 mm

Espèces semblables : méné fantôme, méné paille

Répartition en Ontario : générale

Habitat : eaux tranquilles ou calmes des cours d'eau, rivières et lacs

Utilisation comme appât : aucune connue



MÉNÉ PAILLE

(*Notropis stramineus*)

Caractéristiques : 1. bande latérale faiblement pigmentée; 2. pas de pigment noir à la base de la nageoire anale.

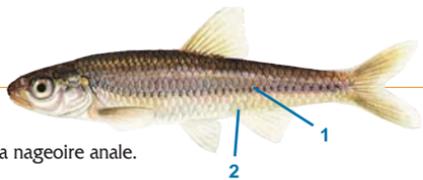
Taille : jusqu'à 81 mm

Espèces semblables : méné fantôme, méné pâle

Répartition en Ontario : sud de l'Ontario

Habitat : petits fonds sablonneux des lacs et rivières de taille petite à grande comportant quelques plantes aquatiques à racines

Utilisation comme appât : se transporte et tient bien dans les réservoirs commerciaux, peut résister aux conditions à faible teneur en oxygène



MÉNÉ JAUNE

(*Notemigonus crysoleucas*)

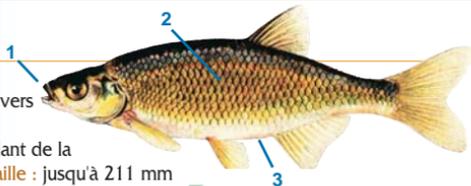
Caractéristiques : 1. petite bouche tournée vers le haut; 2. corps profond mais très mince; 3. aileron sans écailles sur le ventre s'étendant de la nageoire pelvienne à la nageoire anale. **Taille :** jusqu'à 211 mm

Espèces semblables : rotengle

Répartition en Ontario : générale

Habitat : eaux limpides, tranquilles et envahies par la végétation des cours d'eau, rivières et lacs

Utilisation comme appât : un des poissons-appâts des plus prisés en Amérique du Nord (y compris en Ontario); est facilement endommagé par la manutention



ROTENGLE

(*Scardinius erythrophthalmus*)

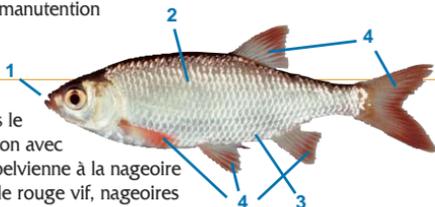
Caractéristiques : 1. petite bouche tournée vers le haut; 2. corps profond mais très mince; 3. aileron avec écaille sur le ventre s'étendant de la nageoire pelvienne à la nageoire anale; 4. nageoires anale, pelvienne et pectorale rouge vif, nageoires dorsale et caudale brun rouge. **Taille :** jusqu'à 450 mm

Espèces semblables : chatte de l'est

Répartition en Ontario : populations introduites isolées dans le sud de l'Ontario

Habitat : eaux limpides, tranquilles et envahies par la végétation des cours d'eau, rivières et lacs

Utilisation comme appât : découragée; espèce introduite



MÉNÉ D'OMBRE

(*Lythrurus umbratilis*)

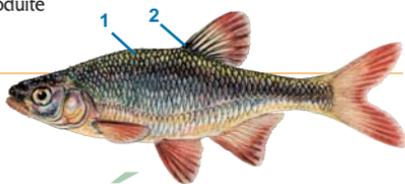
Caractéristiques : 1. très petites écailles devant la nageoire dorsale; 2. tache foncée à l'origine de la nageoire dorsale. **Taille :** jusqu'à 81 mm

Espèces semblables : méné bleu

Répartition en Ontario : sud-ouest de l'Ontario

Habitat : eaux tranquilles des ruisseaux et des rivières de taille petite à moyenne, avec une certaine végétation

Utilisation comme appât : généralement considéré trop petit et rare en Ontario pour être utilisé comme poisson-appât



MÉNÉ BLEU

(*Cyprinella spiloptera*)

Caractéristiques : 1. écailles en forme de losanges sur le flanc (plus hautes que larges); 2. barre sombre à noire sur le menton; 3. tache noire sur la moitié arrière de la nageoire dorsale. **Taille :** jusqu'à 120 mm

Espèces semblables : méné d'ombre **Répartition en Ontario :** sud de l'Ontario

Habitat : modérées à grandes rivières sans végétation avec fond de sable, de gravier ou de pierres, souvent dans des eaux plutôt turbides

Utilisation comme appât : peut être utilisé comme poisson-appât, mais n'a pas une réelle importance en Ontario à cause de sa répartition limitée; ne se conserve pas facilement dans les réservoirs



MÉNÉ À GRANDES ÉCAILLES

(*Machrybopsis storeiana*)

Caractéristiques : 1. museau arrondi surplombant la bouche; 2. barbillon au coin de la bouche; 3. pas de tache sur le pédoncule caudal.

Taille : jusqu'à 231 mm

Espèces semblables : queue à tache noire

Répartition en Ontario : Lac Érié, lac St. Clair

Habitat : rives des Grands Lacs

Utilisation comme appât : découragée; espèce préoccupante



QUEUE À TACHE NOIRE

(*Notropis hudsonius*)

Caractéristiques : 1. museau arrondi surplombant la bouche; 2. pas de barbillon; 3. grande tache caudale noire.

Taille : jusqu'à 137 mm

Espèces semblables : méné à grandes écailles

Répartition en Ontario : générale
Habitat : grands lacs et rivières, habituellement avec petits-fonds sablonneux ou rocheux et avec couverture végétale clairsemée

Utilisation comme appât : le méné appât le plus souvent utilisé dans de nombreuses parties du nord de l'Ontario



CARPE

(*Cyprinus carpio*)

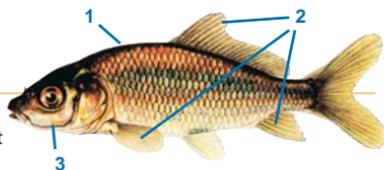
Caractéristiques : 1. corps profond et épais, fortement arqué vers la nageoire dorsale, ventre aplati; 2. épine dentée devant les nageoires dorsale, pectorale et anale; 3. deux barbillons de chaque côté de la mâchoire supérieure. **Taille :** jusqu'à 800 mm

Espèces semblables : cyprin doré, carpe de roseau

Répartition en Ontario : espèce introduite dans tout le sud de l'Ontario, populations isolées dans le nord de l'Ontario

Habitat : vaste éventail d'habitats, dans les cours d'eau de taille petite à grande, les rives des lacs sur tous les types de substrat

Utilisation comme appât : interdite; espèce introduite



CARASSIN

(*Carassius auratus*)

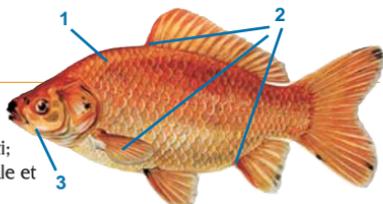
Caractéristiques : 1. corps profond et mince, fortement arqué vers la nageoire dorsale, ventre aplati; 2. épine dentée devant les nageoires dorsale, pectorale et anale; 3. pas de barbillon. **Taille :** jusqu'à 457 mm

Espèces semblables : carpe

Répartition en Ontario : espèce introduite dans tout le sud de l'Ontario, populations isolées ailleurs.

Habitat : vaste éventail d'habitats, dans les cours d'eau de taille petite à grande, les rives des lacs sur tous les types de substrat

Utilisation comme appât : interdite; espèce introduite



CARPE DE ROSEAU

(*Ctenopharyngodon idella*)

Caractéristiques : 1. corps épais, pas profond;
2. grandes écailles pourvues d'une bordure foncée;
3. pas d'épines sur les nageoires dorsale, pectorale et anale.

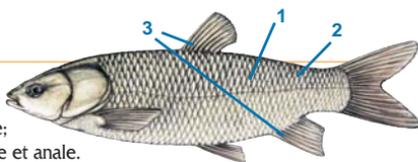
Taille : jusqu'à 1 500 mm

Espèces semblables : carpe, cyprin doré

Répartition en Ontario : exemplaires isolés introduits

Habitat : vaste éventail d'habitats, grands cours d'eau et rives des lacs sur tous les types de substrat

Utilisation comme appât : interdite; espèce introduite



GRAVELIER

(*Erimystax x-punctatus*)

Caractéristiques : 1. petit barbillon mince au coin de la bouche; 2. de nombreuses marques foncées en X sur le dos et le flanc.

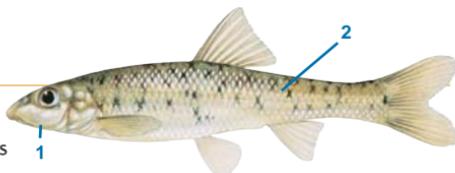
Taille : jusqu'à 99 mm

Espèces semblables : mulot à cornes, ouitouche, tête à taches rouges, mené de lac, mené bâton

Répartition en Ontario : on le retrouvait seulement dans la rivière Thames dans les années 1950

Habitat : petites à grandes rivières avec fond de gravier, de préférence paresseuses et profondes

Utilisation comme appât : interdite; espèce disparue du pays



MÉNÉ LONG

(*Clinostomus elongatus*)

Caractéristiques : 1. long museau pointu et très grande bouche; 2. rayure rouge vif sur le flanc inférieur.

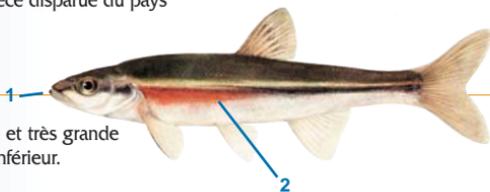
Taille : jusqu'à 85 mm

Espèces semblables : ventre citron, ventre rouge du nord, mulot perlé

Répartition en Ontario : populations isolées dans tout le sud de l'Ontario

Habitat : cours d'eau limpides, frais et vifs sur substrat de pierres ou de gravier

Utilisation comme appât : interdite par le MRNO; espèce préoccupante



BUFFALO À GRANDE BOUCHE

(*Ictiobus cyprinellus*)

Caractéristiques : 1. longue nageoire dorsale courbée; 2. lèvres minces sur grande bouche tournée vers le haut; 3. pas de barbillon.

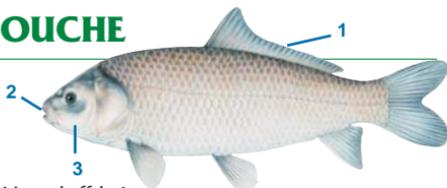
Taille : jusqu'à 696 mm

Espèces semblables : buffalo noir, brème d'Amérique, buffalo à petite bouche

Répartition en Ontario : populations isolées dans le sud-ouest de l'Ontario

Habitat : grands lacs et rivières turbides avec végétation

Utilisation comme appât : découragée espèce préoccupante



BUFFALO NOIR

(*Ictiobus niger*)

Caractéristiques : 1. longue nageoire dorsale courbée; 2. lèvres minces sur une grande bouche sous le museau; 3. petits yeux.

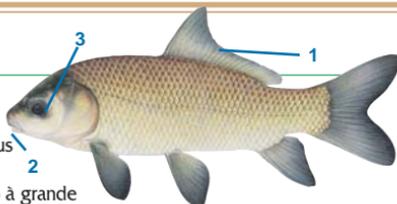
Taille : jusqu'à 1 041 mm

Espèces semblables : buffalo à petite bouche, buffalo à grande bouche, brème d'Amérique

Répartition en Ontario : populations isolées introduites dans le sud-ouest de l'Ontario

Habitat : grands lacs et rivières turbides avec végétation

Utilisation comme appât : découragée; espèce introduite



COUETTE

(*Carpiodes cyprinus*)

Caractéristiques : 1. longue nageoire dorsale courbée, premier rayon dorsal long; 2. lèvres épaisses sur une petite bouche sous le museau, avec ligne lisse entre les lèvres.

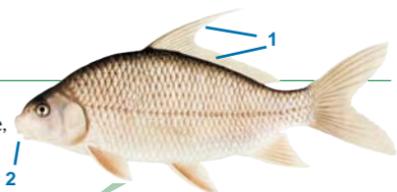
Taille : jusqu'à 660 mm

Espèces semblables : buffalo à grande bouche, buffalo noir, buffalo à petite bouche

Répartition en Ontario : sud de l'Ontario

Habitat : grands lacs et rivières turbides avec végétation

Utilisation comme appât : inconnue



BUFFALO À PETITE BOUCHE

(*Ictiobus bubalus*)

Caractéristiques : 1. longue nageoire dorsale courbée; 2. lèvres minces sur une petite bouche sous le museau; 3. grands yeux; 4. corps profond.

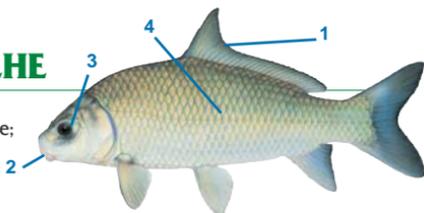
Taille : jusqu'à 780 mm

Espèces semblables : buffalo noir, buffalo à grande bouche, brème d'Amérique

Répartition en Ontario : populations isolées introduites dans le sud-ouest de l'Ontario

Habitat : turbid, vegetated large rivers and lakes

Utilisation comme appât : découragée; espèce introduite



MEUNIER ROUGE

(*Catostomus catostomus*)

Caractéristiques : 1. lèvres épaisses avec de nombreux « boutons » sur la bouche sous le museau; 2. très petites écailles.

Taille : jusqu'à 583 mm

Espèces semblables : meunier à tête carrée, meunier noir

Répartition en Ontario : Grands Lacs, centre et nord de l'Ontario

Habitat : lacs froids et profonds

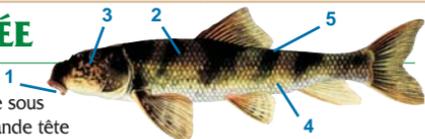
Utilisation comme appât : accidentelle seulement; prise rarement avec les petits meuniers noirs



MEUNIER À TÊTE CARRÉE

(*Hypentelium nigricans*)

Caractéristiques : 1. lèvres épaisses sur la bouche sous un long museau aplati; 2. grandes écailles; 3. grande tête rectangulaire, généralement plate (jeune) ou concave (adulte) entre les yeux; 4. corps large en avant, s'effilant brusquement derrière la nageoire dorsale; 5. de 3 à 6 bandes sombres ou brunes sur le flanc supérieur. **Taille :** jusqu'à 610 mm **Espèces semblables :** carpe soldat, meunier noir **Répartition en Ontario :** sud-ouest de l'Ontario **Habitat :** radiers et fosses adjacentes des cours d'eau limpides et peu profonds avec substrat de gravier ou de pierres; on le retrouve peu fréquemment dans les lacs peu profonds près des embouchures des cours d'eau **Utilisation comme appât :** parfois vendu comme appât pour le « brochet »



MEUNIER NOIR

(*Catostomus commersonii*)

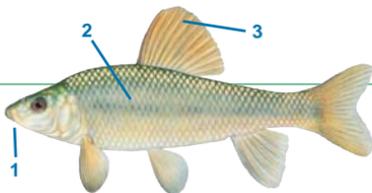
Caractéristiques : 1. lèvres épaisses (la lèvre inférieure est presque deux fois plus épaisse que la lèvre supérieure) avec de nombreux « boutons » sur la bouche sous le museau; 2. petites écailles. **Taille :** jusqu'à 487 mm **Espèces semblables :** carpe soldat, meunier à tête carrée, suceur noir, suceur doré, suceur blanc **Répartition en Ontario :** générale **Habitat :** vaste éventail d'habitats **Utilisation comme appât :** générale; souvent vendu comme appât pour le « brochet »



SUCET DE LAC

(*Erimyzon sucetta*)

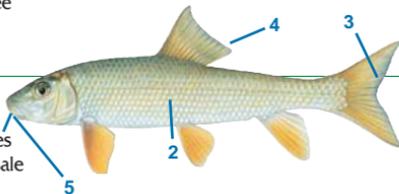
Caractéristiques : 1. lèvres minces avec rainures sur une petite bouche légèrement tournée vers le haut; 2. corps profond; 3. bord arrondi sur la nageoire dorsale. **Taille :** jusqu'à 292 mm **Espèces semblables :** autres catostomes **Répartition en Ontario :** sud-ouest de l'Ontario **Habitat :** étangs et lacs peu profonds, limpides avec végétation et fond de vase, de sable ou de débris; rarement dans les cours d'eau **Utilisation comme appât :** interdite; espèce menacée



CHEVALIER NOIR

(*Moxostoma duquesnei*)

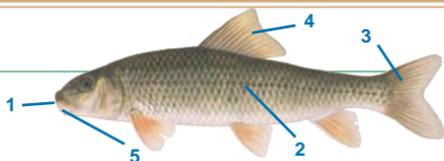
Caractéristiques : 1. la bouche sous le museau est pourvue de lèvres épaisses avec rainures; 2. grandes écailles; 3. nageoire caudale grise; 4. nageoire dorsale concave; 5. lèvre inférieure non dentelée. **Taille :** jusqu'à 658 mm **Espèces semblables :** suceur doré, suceur jaune, suceur ballot, suceur rouge et suceur blanc **Répartition en Ontario :** sud-ouest de l'Ontario **Habitat :** fosses dans les parties plus vives des rivières limpides de taille moyenne à grande avec fond de gravier, de roche ou de sable **Utilisation comme appât :** découragée; espèce menacée



CHEVALIER DORÉ

(*Moxostoma erythrurum*)

Caractéristiques : 1. la bouche sous le museau est pourvue de lèvres épaisses avec rainures; 2. grandes écailles; 3. nageoire caudale grise;



4. nageoire dorsale concave; 5.èvre inférieure dentelée. **Taille :** jusqu'à 660 mm

Espèces semblables : suceur noir, suceur jaune, suceur ballot, suceur rouge, suceur blanc

Répartition en Ontario : sud-ouest de l'Ontario

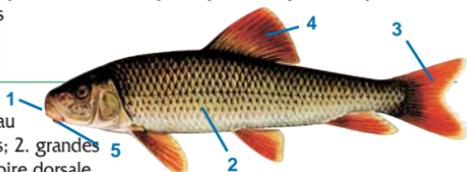
Habitat : cours d'eau limpides de taille petite à grande, dans les radiers et sur divers substrats

Utilisation comme appât : découragée; les espèces de suceurs (y compris les espèces en péril) sont très difficiles à distinguer les unes des autres

CHEVALIER JAUNE

(*Moxostoma valenciennesi*)

Caractéristiques : 1. la bouche sous le museau est pourvue de lèvres épaisses avec rainures; 2. grandes écailles; 3. nageoire caudale rouge; 4. nageoire dorsale concave; 5. les rainures sur laèvre inférieure sont parallèles. **Taille :** jusqu'à 673 mm



Espèces semblables : suceur noir, suceur doré, suceur jaune, suceur rouge, suceur blanc

Répartition en Ontario : sud de l'Ontario

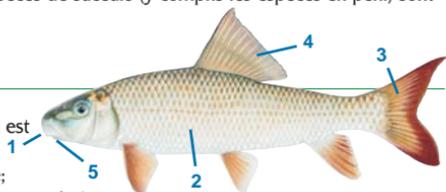
Habitat : grands cours d'eau dans les radiers avec fond de sable, de gravier ou de pierres

Utilisation comme appât : découragée; les espèces de suceurs (y compris les espèces en péril) sont très difficiles à distinguer les unes des autres

CHEVALIER BALLOT

(*Moxostoma carinatum*)

Caractéristiques : 1. la bouche sous le museau est pourvue de lèvres épaisses avec rainures; 2. grandes écailles; 3. nageoire caudale rouge; 4. le bord de la nageoire dorsale est habituellement droit; 5. les rainures sur laèvre inférieure sont parallèles. **Taille :** jusqu'à 617 mm



Répartition en Ontario : populations isolées dans le sud de l'Ontario

Espèces semblables : suceur noir, suceur doré, suceur jaune, suceur rouge, suceur blanc

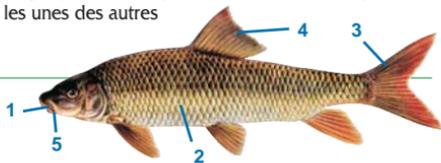
Habitat : fosses rocheuses et rapides des petites à grandes rivières; bassins de retenue

Utilisation comme appât : découragée; espèce préoccupante; les espèces de suceurs (y compris les espèces en péril) sont très difficiles à distinguer les unes des autres

CHEVALIER ROUGE

(*Moxostoma macrolepidotum*)

Caractéristiques : 1. la bouche sous le museau est pourvue de lèvres épaisses avec rainures; 2. grandes écailles; 3. nageoire caudale rouge;



4. nageoire dorsale concave; 5.èvre inférieure dentelée. **Taille :** jusqu'à 620 mm

Espèces semblables : suceur noir, suceur doré, suceur jaune, suceur ballot, suceur blanc

Répartition en Ontario : générale

Habitat : lacs et rivières avec fond de sable ou de gravier pas trop vaseux

Utilisation comme appât : découragée; les espèces de suceurs (y compris les espèces en péril) sont très difficiles à distinguer les unes des autres



CHEVALIER BLANC

(*Moxostoma anisurum*)

Caractéristiques : 1. lèvres épaisses avec rainures ou boutons sur la bouche sous le museau; 2. grandes écailles; 3. nageoire caudale grise; 4. nageoire dorsale convexe; 5. lèvre inférieure dentelée. **Taille :** jusqu'à 635 mm

Espèces semblables : suceur noir, suceur doré, suceur jaune, suceur ballot, suceur rouge
Répartition en Ontario : générale **Habitat :** fosses et rapides des petites à grandes rivières avec fond boueux ou rocheux; à l'occasion, les lacs

Utilisation comme appât : découragée; les espèces de suceurs (y compris les espèces en péril) sont très difficiles à distinguer les unes des autres



MEUNIER TACHÉTÉ

(*Minytrema melanops*)

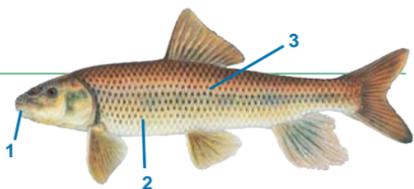
Caractéristiques : 1. lèvres minces avec rainures; 2. petites écailles; 3. rangées de taches foncées à la base des écailles sur le dos et le flanc. **Taille :** jusqu'à 449 mm

Espèces semblables : autres catostomes

Répartition en Ontario : sud-ouest de l'Ontario

Habitat : ruisseaux et petites rivières avec fond sablonneux, graveleux ou d'argile dure sans vase, mais à l'occasion dans les grandes rivières et les bassins de retenue

Utilisation comme appât : découragée; espèce préoccupante



UMBRE DE VASE

(*Umbra limi*)

Caractéristiques : 1. nageoires dorsale et anale situées à l'arrière du corps; 2. barre noire sur la base de la nageoire caudale; 3. nageoire caudale arrondie.

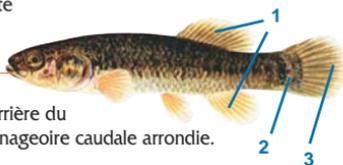
Taille : jusqu'à 132 mm

Espèces semblables : aucune en Ontario

Répartition en Ontario : sud de l'Ontario

Habitat : cours d'eau et étangs calmes avec fond boueux, souvent à végétation dense

Utilisation comme appât : vendu et utilisé comme appât, rustique (capable de respirer l'air)



ÉPERLAN ARC-EN-CIEL

(*Osmerus mordax*)

Caractéristiques : 1. corps allongé, fuselé; 2. nageoire adipeuse; 3. grandes dents sur la mâchoire et la langue. **Taille :** jusqu'à 297 mm

Espèces semblables : cisco et autres espèces de cisco (poisson-appât illégal, le plus à risque; non inclus dans le présent guide)

Répartition en Ontario : espèce indigène dans la vallée de l'Outaouais en Ontario, introduite de manière générale ailleurs **Habitat :** eaux libres des lacs

Utilisation comme appât : utilisation comme appât interdite dans certaines régions; ailleurs, utilisation restreinte aux exemplaires morts seulement



CISCO DE LAC

(*Coregonus artedii*)

Caractéristiques : 1. corps allongé, fuselé;
2. nageoire adipeuse; 3. pas de dents.

Taille : jusqu'à 395 mm

Espèces semblables : autres espèces de cisco (poisson-appât illégal, le plus à risque; non inclus dans le présent guide), éperlan

Répartition en Ontario : Grands Lacs, centre et nord de l'Ontario

Habitat : on le trouve principalement dans les eaux libres des lacs, mais il est possible de le trouver dans les grandes rivières de la région de la baie d'Hudson

Utilisation comme appât : des restrictions locales s'appliquent



OMISCO

(*Percopsis omiscomaycus*)

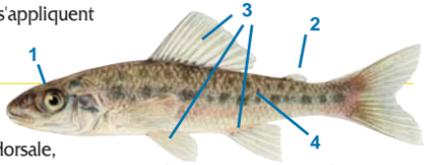
Caractéristiques : 1. grande tête sans écailles; 2. nageoire adipeuse; 3. épines dans les nageoires dorsale, anale et pelvienne; 4. rangés de 7 à 12 taches sombres sur le dos, le flanc supérieur et le flanc.

Taille : jusqu'à 123 mm

Espèces semblables : aucune **Répartition en Ontario :** générale

Habitat : lacs ou chutes d'eau profondes des petites à grandes rivières, habituellement avec fond de sable

Utilisation comme appât : capture accidentelle et vente avec des espèces mélangées



ÉPINOCHÉ À CINQ ÉPINES

(*Culaea inconstans*)

Caractéristiques : 1. de 4 à 6 épines dorsales courtes;
2. corps profond et mince sans plaque osseuse sur le flanc.

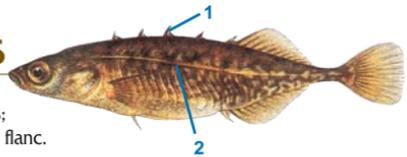
Taille : jusqu'à 87 mm

Espèces semblables : épinoches à quatre épines, à neuf épines et à trois épines

Répartition en Ontario : générale

Habitat : eaux tranquilles avec végétation des petites rivières, étangs ou lacs avec fond de sable, de terre tourbeuse ou de boue

Utilisation comme appât : accidentelle seulement



ÉPINOCHÉ À QUATRE ÉPINES

(*Apeltes quadracus*)

Caractéristiques : 1. quatre épines dorsales de diverses longueurs, grand écart avant la dernière épine; 2. pas de plaque osseuse sur le flanc.

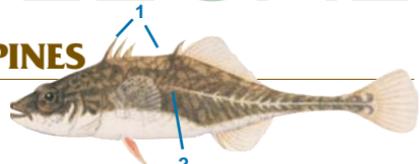
Taille : jusqu'à 52 mm

Espèces semblables : épinoches à cinq épines, à neuf épines et à trois épines

Répartition en Ontario : espèce introduite dans le nord-ouest du lac Supérieur

Habitat : eaux tranquilles avec végétation

Utilisation comme appât : découragée; espèce introduite



Saumons, truites et ciscos



Omiscos



Épinoches



ÉPINOCHÉ À NEUF ÉPINES

(*Pungitius pungitius*)

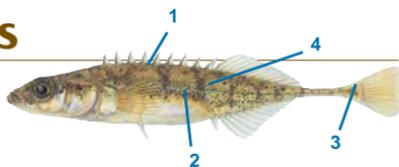
Caractéristiques : 1. neuf épines dorsales courtes; 2. corps svelte; 3. aileron bien développé sur le pédoncule caudal; 4. pas de plaques osseuses sur le flanc. **Taille :** jusqu'à 68 mm

Espèces semblables : épinoches à cinq épines, à quatre épines et à trois épines

Répartition en Ontario : générale dans le nord de l'Ontario, les Grands Lacs

Habitat : zones peu profondes et avec végétation des cours d'eau, étangs ou lacs; eaux profondes des Grands Lacs

Utilisation comme appât : accidentelle seulement



ÉPINOCHÉ À TROIS ÉPINES

(*Gasterosteus aculeatus*)

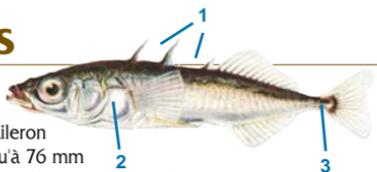
Caractéristiques : 1. trois épines dorsales, la dernière étant très courte; 2. plaques osseuses sur le flanc; 3. aileron osseux sur le flanc du pédoncule caudal. **Taille :** jusqu'à 76 mm

Espèces semblables : épinoches à cinq épines, à quatre épines et à trois épines

Répartition en Ontario : populations isolées surtout dans le centre et l'est de l'Ontario

Habitat : zones peu profondes avec fond de boue ou de sable avec végétation

Utilisation comme appât : découragée; espèce introduite



CHABOT TACHETÉ

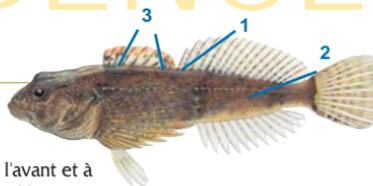
(*Cottus bairdii*)

Caractéristiques : 1. nageoires dorsales reliées à la base; 2. 2 ou 3 barres foncées sur le corps sous la deuxième nageoire dorsale; 3. grandes taches noires à l'avant et à l'arrière de la première nageoire dorsale. **Taille :** jusqu'à 82 mm

Espèces semblables : chabot visqueux, gobie arrondi et gobie de la mer Noire (le chabot à tête courte et le chabot de profondeur y ressemblent, mais compte tenu de leurs habitudes en eaux profondes, ils ne sont pas inclus dans le présent guide)

Répartition en Ontario : générale **Habitat :** rades des petites rivières et des cours supérieurs avec fond de pierres ou de gravier; rivages rocheux des lacs

Utilisation comme appât : accidentelle seulement



CHABOT VISQUEUX

(*Cottus cognatus*)

Caractéristiques : 1. corps long et passablement svelte; 2. trois rayons pelviens; 3. aiguillons sur la tête et derrière la base de la nageoire pectorale. **Taille :** jusqu'à 120 mm

Espèces semblables : chabot tacheté, gobie arrondi and gobie de la mer Noire (le chabot à tête courte et le chabot de profondeur y ressemblent, mais compte tenu de leurs habitudes en eaux profondes, ils ne sont pas inclus dans le présent guide)

Répartition en Ontario : générale

Habitat : zones rocheuses des cours d'eau et lacs froids

Utilisation comme appât : accidentelle seulement



DARD NOIR

(*Percina maculata*)

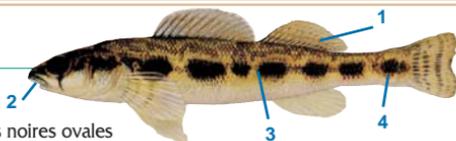
Caractéristiques : 1. corps svelte et allongé; 2. grande bouche; 3. de 6 à 9 grandes taches noires ovales sur le flanc; 4. tache caudale noire médiale discrète. **Taille :** jusqu'à 111 mm

Espèces semblables : dard gris, fouille-roche, dard de rivière

Répartition en Ontario : sud-ouest de l'Ontario

Habitat : radiers et fosses des cours d'eau de taille moyenne avec fond de gravier et de sable et une végétation abondante

Utilisation comme appât : accidentelle seulement



FOUILLE-ROCHE GRIS

(*Percina copelandi*)

Caractéristiques : 1. corps svelte et allongé; 2. museau aplati; 3. 9 ou 10 taches noires oblongs horizontales sur le flanc; 4. marques noires en forme de X et de W sur le dos et le flanc supérieur.

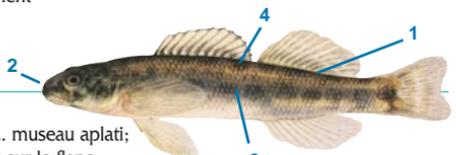
Taille : jusqu'à 61 mm

Espèces semblables : dard noir, fouille-roche, dard de rivière

Répartition en Ontario : populations isolées dans le sud de l'Ontario

Habitat : fosses et bords des radiers des cours d'eau de taille petite à moyenne, habituellement avec fond de sable et de gravier; rives des lacs

Utilisation comme appât : découragée; espèce menacée



FOUILLE-ROCHE ZÉBRÉ

(*Percina caprodes*)

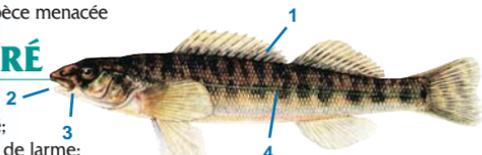
Caractéristiques : 1. corps svelte et allongé; 2. grande bouche; 3. tache noire en forme de larme; 4. nombreuses barres alternées longues et courtes sur le flanc. **Taille :** jusqu'à 150 mm

Espèces semblables : dard noir, dard gris, dard de rivière

Répartition en Ontario : générale

Habitat : cours d'eau, rivières et lacs de taille moyenne à grande, avec fond de sable et de gravier

Utilisation comme appât : utilisé à l'occasion comme appât vivant, mais ne peut pas tenir longtemps dans un seau à appâts



DARD DE RIVIÈRE

(*Percina shumardi*)

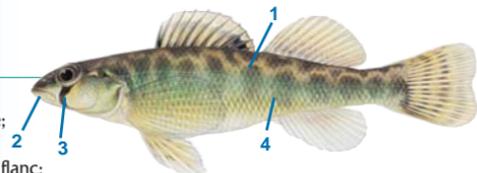
Caractéristiques : 1. corps svelte et allongé; 2. grande bouche; 3. tache noire en forme de larme; 4. de 8 à 15 barres noires sur le flanc; 5. petite tache noire à l'avant, grande tache noire près de l'arrière de la première nageoire dorsale.

Taille : jusqu'à 80 mm **Espèces semblables :** dard noir, dard gris, fouille-roche

Répartition en Ontario : générale dans le nord de l'Ontario, populations isolées dans le sud-ouest de l'Ontario

Habitat : rivières de taille modérée à grande avec courant fort et profond et fond de sable, de gravier ou de roche

Utilisation comme appât : accidentelle seulement



DARD BARRÉ

(*Etheostoma flabellare*)

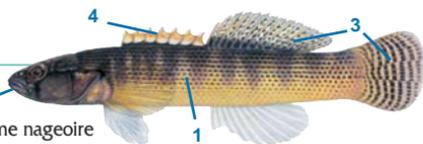
Caractéristiques : 1. corps svelte et allongé; 2. petite bouche; 3. bandes noires sur la deuxième nageoire dorsale et sur la nageoire caudale; 4. boutons dorés sur les extrémités des épines dorsales. **Taille :** jusqu'à 70 mm

Espèces semblables : dard vert, dard à ventre jaune, raseux-de-terre, petit dard, dard arc-en-ciel, dard tesselé

Répartition en Ontario : sud-ouest de l'Ontario

Habitat : cours d'eau avec fond de gravier ou de roche et à débit lent à modéré

Utilisation comme appât : accidentelle seulement



DARD VERT

(*Etheostoma blennioides*)

Caractéristiques : 1. corps svelte et allongé;

2. petite bouche; 3. tache sombre en forme de larme;

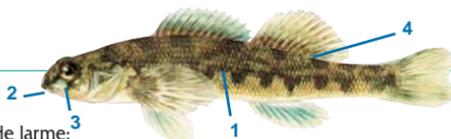
4. de 5 à 18 marques vertes en forme de W, de V ou barres sur le flanc. **Taille :** jusqu'à 110 mm

Espèces semblables : dard barré, dard à ventre jaune, raseux-de-terre, petit dard, dard arc-en-ciel, dard tesselé

Répartition en Ontario : populations isolées dans le sud-ouest de l'Ontario

Habitat : cours d'eau de taille petite à grande parmi les pierres et les petits rochers avec algues filamenteuses fixées

Utilisation comme appât : découragée; espèce préoccupante



DARD À VENTRE JAUNE

(*Etheostoma exile*)

Caractéristiques : 1. corps svelte et allongé;

2. petite bouche; 3. tache noire en forme de larme;

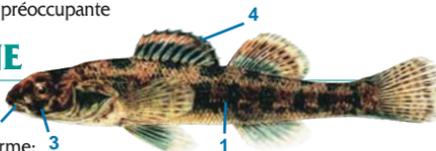
4. bande rouge médiane sur la première nageoire dorsale. **Taille :** jusqu'à 58 mm

Espèces semblables : dard barré, dard vert, raseux-de-terre, petit dard, dard arc-en-ciel, dard tesselé

Répartition en Ontario : générale

Habitat : eaux limpides, calmes ou paresseuses des cours d'eau, des rivières et lacs de taille petite à moyenne avec végétation aquatique et fond de débris organiques et de sable

Utilisation comme appât : accidentelle seulement



RASEUX-DE-TERRE NOIR

(*Etheostoma nigrum*)

Caractéristiques : 1. corps svelte et allongé;

2. petite bouche; 3. tache noire en forme de larme;

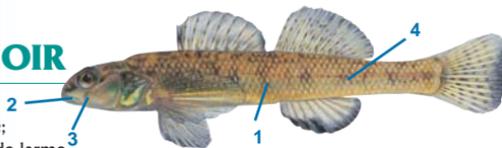
4. marques brun foncé en forme de X et de W sur le flanc. **Taille :** jusqu'à 60 mm

Espèces semblables : dard barré, dard vert, dard à ventre jaune, petit dard, dard arc-en-ciel, dard tesselé

Répartition en Ontario : générale

Habitat : vaste éventail d'habitats aquatiques, le plus courant étant les eaux tranquilles avec fond de sable, de gravier, de vase ou une combinaison de ces matières; il fréquente effectivement les zones envahies par la végétation ou les radiers de gravier des cours d'eau

Utilisation comme appât : accidentelle seulement



PETIT DARD

(*Etheostoma microperca*)

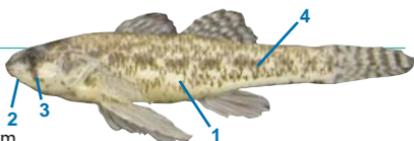
Caractéristiques : 1. corps svelte et allongé; 2. petite bouche; 3. large, tache noire en forme de larme; 4. bandes vert foncé. **Taille :** jusqu'à 46 mm

Espèces semblables : dard barré, dard vert, dard à ventre jaune, raseux-de-terre, dard arc-en-ciel, dard tesselé

Répartition en Ontario : sud-ouest de l'Ontario, populations isolées dans le nord de l'Ontario

Habitat : eaux limpides, tranquilles et envahies par la végétation des lacs et des cours d'eau paresseux de taille petite à moyenne

Utilisation comme appât : probablement aucune, à cause de sa petite taille



DARD ARC-EN-CIEL

(*Etheostoma caeruleum*)

Caractéristiques : 1. corps relativement profond; 2. petite bouche; 3. pas de tache en forme de larme; 4. de 6 à 10 bandes foncées. **Taille :** jusqu'à 74 mm

Espèces semblables : dard barré, dard vert, dard à ventre jaune, raseux-de-terre, petit dard, dard tesselé

Répartition en Ontario : sud-ouest de l'Ontario

Habitat : radiers avec fond de gravier ou de roches et à débit rapide des cours d'eau de taille petite à moyenne

Utilisation comme appât : accidentelle seulement



RASEUX-DE-TERRE GRIS

(*Etheostoma olmstedii*)

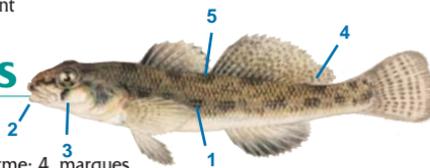
Caractéristiques : 1. corps svelte et allongé; 2. petite bouche; 3. tache noire en forme de larme; 4. marques brun foncé en forme de X et de W sur le flanc; 5. six bandes brun foncé. **Taille :** jusqu'à 88 mm

Espèces semblables : dard barré, dard vert, dard à ventre jaune, raseux-de-terre, petit dard, dard arc-en-ciel

Répartition en Ontario : sud-est de l'Ontario

Habitat : lacs et rivières avec fond de boue, de sable ou de roche

Utilisation comme appât : accidentelle seulement



DARD DE SABLE

(*Ammocrypta pellucida*)

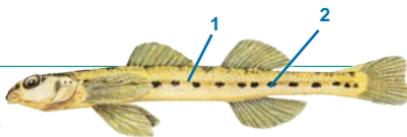
Caractéristiques : 1. corps svelte, allongé et transparent; 2. de 10 à 19 taches horizontales vert foncé sur le flanc. **Taille :** jusqu'à 81 mm

Espèces semblables : autres dards

Répartition en Ontario : populations isolées dans le sud-ouest de l'Ontario

Habitat : zones à fond de sable des cours d'eau de petite à grande taille et plages protégées contre les vagues des grands lacs

Utilisation comme appât : interdite; espèce menacée



RUFFE

(*Gymnocephalus cernuus*)

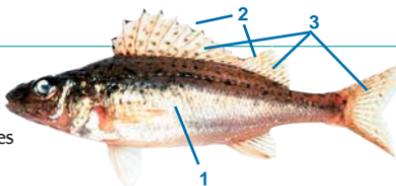
Caractéristiques : 1. corps comprimé assez profond;
2. épines dorsales épineuses généralement reliées;
3. nombreuses petites taches noires sur les nageoires dorsale et caudale. **Taille :** jusqu'à 290 mm

Espèces semblables : perchaude

Répartition en Ontario : espèce introduite dans l'ouest du lac Supérieur

Habitat : lacs, fosses et marges tranquilles des cours d'eau

Utilisation comme appât : interdite; espèce introduite



GOBIE DE LA MER NOIRE

(*Proterorhinus marmoratus*)

Caractéristiques : 1. nageoires pelviennes soudées; 2. longues narines antérieures; 3. nageoire dorsale épineuse avec lignes noires obliques (pas de tache). **Taille :** jusqu'à 115 mm

Espèces semblables : gobie arrondi, chabot tacheté et chabot visqueux (le chabot à tête courte et le chabot de profondeur ne sont pas inclus dans le présent guide)

Répartition en Ontario : populations isolées introduites dans le sud-ouest de l'Ontario

Habitat : zones peu profondes et avec végétation des lacs et des cours d'eau

Utilisation comme appât : interdite; espèce introduite



GOBIE À TACHES NOIRES

(*Neogobius melanostomus*)

Caractéristiques : 1. nageoires pelviennes soudées;
2. nageoire dorsale épineuse verdâtre avec une tache noire.

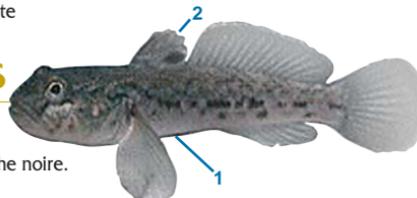
Taille : jusqu'à 250 mm

Espèces semblables : gobie de la mer Noire, chabot tacheté et chabot visqueux (le chabot à tête courte et le chabot de profondeur ne sont pas inclus dans le présent guide)

Répartition en Ontario : populations introduites dans les Grands Lacs inférieurs et les tributaires

Habitat : habitat rocheux ou graveleux; habite généralement les rives des lacs, mais migrera vers des eaux plus profondes en hiver; on le trouve aussi dans les tributaires

Utilisation comme appât : interdite; espèce introduite



ÉCREVISSE AMÉRICAINE

(*Orconectes rusticus*)

Caractéristiques : 1. pinces verdâtres avec bandes noir foncé près des extrémités; 2. taches brun roux bien en vue de chaque côté de la carapace. **Taille :** jusqu'à 625 mm

Espèces semblables : écrevisses indigènes (non incluses dans le présent guide)

Répartition en Ontario : population isolée introduite dans le sud de l'Ontario

Habitat : cours d'eau et lacs avec couverture adéquate de roche, de billes et de débris et substrats d'argile, de vase et de gravier

Utilisation comme appât : découragée; espèce introduite





CE QUE VOUS POUVEZ FAIRE POUR MINIMISER LES INCIDENCES SUR NOS ÉCOSYSTÈMES AQUATIQUES?

● Prenez connaissance de la plus récente version du Règlement de pêche de l'Ontario qui porte sur la récolte, la vente et l'utilisation des poissons-appâts et respectez ce règlement.



● Choisissez avec prudence le moment de la récolte des poissons-appâts. On sait que 95 % des poissons-appâts légaux mentionnés dans le présent guide fraient en Ontario durant les mois printaniers (avril à juin).

● Évitez la récolte excessive d'une zone.

● Utilisez des pièges au lieu de sennes dans la mesure du possible, surtout dans les zones avec végétation. Les pêcheurs à la ligne résidents doivent utiliser seulement des pièges ou des épuisettes.

● N'oubliez pas que les petits poissons ne sont pas tous des « ménés ». Par « ménés », on entend une famille précise de poissons, à savoir la famille des carpes et des ménés (cyprinidés). Toutes les espèces de poissons, y compris les

poissons de sport, sont petits à un moment dans leur vie.

● Ne remettez jamais d'exemplaires dans un plan d'eau où ils n'ont pas été récoltés.

● Si vous soupçonnez qu'une espèce en péril a été récoltée, remettez-la immédiatement dans le lieu où elle a été capturée.

● Évitez le transfert d'espèces introduites - détruisez tous les appâts non utilisés.

● Pour empêcher la propagation des espèces introduites microscopiques, utilisez de l'eau stérile (p. ex. eau de source ou de puits) dans le seau à appâts et jetez toujours l'eau du seau très loin des plans d'eau.

● Signalez la présence d'espèces introduites à l'Invading Species Hotline au 1 800 563-7711 ou visitez le site www.invadingspecies.com. La Hotline est exploitée en Ontario par l'Ontario Federation of Anglers and Hunters en collaboration avec le ministère des Richesses naturelles de l'Ontario.

AUTRES LECTURES

● Boschung, H. T., J.D. Williams, D.W. Gotshall, D.K. Caldwell et M.C. Caldwell. 1989. *The Audubon Society Field Guide to North American Fishes, Whales, and Dolphins*. Alfred A. Knopf, New York, NY.

● Coad, B.W. 1995. *Encyclopedia of Canadian Fishes*. Musée canadien de la nature, Ottawa (Ontario) et Canadian Sportfishing Productions Inc., Burlington (Ontario).

● Lavett-Smith, C. 1994. *Fish Watching: An Outdoor Guide to Freshwater Fishes*. Comstock Publishing Associates, Ithaca, NY.

● Mandrak, N.E. et E.J. Crossman. 1992. *A Checklist of Ontario Freshwater Fishes: Annotated with Distribution Maps*. Royal Ontario Museum Publication in Life Sciences. Toronto (Ontario).

● Moyle, P.B. 1993. *Fish: An Enthusiast's Guide*. University of California Press, Berkeley, CA.

● Page, L.M. et B.M. Burr. 1991. *A Field Guide to Freshwater Fishes: North America North of Mexico*. Peterson Field Guides. Houghton Mifflin Co., New York, NY.

● Scott, W.B. et E.J. Crossman. 1973. *Freshwater Fishes of Canada*. Bulletin du Conseil consultatif de recherches sur les pêcheries et les océans 184. (Réimpression 1999, Galt House Publications, Oakville (Ontario)).

● Pour consulter les feuillets d'information de la série Travaux en bordure de l'eau?, les guides et les autres publications du MPO, visitez le site www.dfo-mpo.gc.ca/canwaters-eauxcan et choisissez l'option « Infocentre » suivie de « Lignes directrices et Feuillets d'information ».



Pêches et Océans Fisheries and Oceans
Canada Canada

Pêches et Océans Canada

Laboratoire des Grands Lacs pour les pêches et les sciences aquatiques
867, chemin Lakeshore, Burlington (Ont.) L7R 4A6
www.dfo-mpo.gc.ca/canwaters-eauxcan



Bait Association of Ontario

266, rue Charlotte, bureau 431
Peterborough (Ontario) K9J 2V4
(705) 748-3398 Télécopieur : (705) 742-1024
www.baitontario.com



Ministère des Richesses Naturelles de l'Ontario

Section Terres et eaux
300, rue Water, C.P. 700
Peterborough (Ontario) K9J 8M5
(705) 755-1694 Télécopieur : (705) 755-1267
www.mnr.gov.on.ca
ou communiquez avec votre bureau local



Ontario Federation of Anglers & Hunters

4601 Guthrie Drive, C.P. 2800
Peterborough (Ontario) K9J 8L5
(705) 748-6324 Télécopieur : (705) 748-9577
www.ofah.org

MARCH, 2005

